

Rapport public Parcoursup session 2021

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - Architecture (4960)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - Architecture (4960)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	2434	259	332	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Programmes des formations disponibles sur notre site web

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Les candidats ayant suivi une formation au niveau bac + 2 ne sont pas autorisés à s'inscrire via Parcoursup. Ils doivent contacter directement l'école.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour plus d'information concernant nos formations consulter notre site www.grenoble.archi.fr

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A l'ENSA de Grenoble les effectifs étudiants ont été fixés en 2017 par le Conseil d'administration à 160 en L1 (dont 120 primo-entrants via Parcoursup) et 150 pour les autres années de Licence et de Master.

La commission d'orientation et de validation des études, de l'expérience professionnelle et des acquis personnels est l'autorité valant commission d'examen des vœux (et désignée comme telle dans le présent document) compétente pour procéder à l'examen des candidatures. La commission d'examen des vœux de l'ENSAG a arrêté le 20 octobre 2020 les modalités de la campagne 2021, soit 950 candidats sélectionnés à l'issue de la procédure d'admissibilité et 500 candidats classés à l'issue de la procédure d'admission.

Admissibilité

L'admissibilité résulte d'un classement qui tient compte des paramètres suivants :

1. les candidats sont pré-classés sur la base de la moyenne arithmétique des notes des trois trimestres de Première, des épreuves anticipées du baccalauréat en

Première et des notes du premier trimestre de Terminale (qui compte pour 95% du total), pondérée par la note issue de la fiche Avenir/Projet de formation (qui compte pour 5% du total),

2. les candidats en situation de handicap, issus du programme Egalité des Chances de la Fondation Egalité & Diversité ou reconnus artistes ou sportifs de haut niveau bénéficient de l'admissibilité d'office.

La note issue de la phase d'admissibilité est conservée en phase d'admission et compte pour 50% de la note finale.

Admission

En 2021, les dossiers Parcoursup des 950 candidats admissibles ont fait l'objet d'un examen approfondi par un collège de 65 enseignants de l'ENSAG en vue de l'admission.

Chaque dossier Parcoursup a été examiné par deux enseignants.

En complément des critères généraux d'examen des vœux, la commission a défini des attendus locaux et une grille d'appréciation visant à harmoniser la notation des 4 critères suivants :

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire (engagement et acquisition des méthodes de travail),

Savoir être (savoir être rigueur et efforts attestés dans les appréciations des professeurs),

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet (cohérence du projet de formation au regard de l'offre de formation de l'établissement),

Engagement, activités et centres d'intérêt (Ouverture d'esprit et curiosité manifestées dans les activités et centres d'intérêt, capacité à construire un récit et à partager un univers personnel propre).

Tous ces critères ont été définis comme « importants » dans Parcoursup.

La moyenne (à coefficients égaux) des notes attribuées par chacun des 2 enseignants examinateurs pour chacun de ces 4 critères a permis de permettre d'établir la note qualitative d'examen du dossier scolaire. Cette note et celle résultant de la phase d'admissibilité comptent chacune pour 50% de la note finale permettant le classement des candidats. Parmi les 950 candidats admissibles les 500 premiers candidats issus de cette seconde phase ont été classés (rang du dernier candidat appelé : 357).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission a donné les consignes de rédaction suivantes pour le projet de formation motivé :

« Exposez les raisons pour lesquelles vous souhaitez être candidat.e à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

Décrivez votre projet.

Indiquez les raisons qui motivent ce choix de formation, d'orientations professionnelles, les qualités que vous jugez indispensables et vos qualités pour réussir. »

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne générale	Moyenne générale de Première et de Terminale	Moyenne générale de Première et de Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Engagement et acquisition des méthodes de travail	Engagement et acquisition des méthodes de travail	Important
Savoir-être	Savoir être	Savoir-être, rigueur et efforts attestés dans les appréciations des professeurs	Savoir-être, rigueur et efforts attestés dans les appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard des aptitudes du candidat et de l'offre de l'établissement	Cohérence du projet de formation au regard des aptitudes du candidat et de l'offre de l'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture d'esprit	Ouverture d'esprit et curiosité manifestées dans les activités et centres d'intérêt, capacité à construire un récit et à partager un univers personnel propre	Ouverture d'esprit et curiosité manifestées dans les activités et centres d'intérêt, capacité à construire un récit et à partager un univers personnel propre.	Important

Signature :

Marie Wozniak,
 Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure
 d'Architecture de Grenoble